

Question orale de M. Cools : Bug informatique des inscriptions dans les écoles communales.

M. Cools rappelle qu'il y a quelques mois, le Conseil communal a approuvé la dépense relative à la mise en place d'un dispositif d'inscription en ligne pour les écoles communales, censé simplifier les démarches des parents d'élèves.

Le 4 novembre 2019 à 09h00, ce système, déjà utilisé dans d'autres communes, a connu un bug informatique alors que de nombreux parents étaient en ligne pour procéder à l'inscription de leur enfant. Il semble que la responsabilité de cet incident incombe au CIRB (Centre informatique de la Région bruxelloise).

Quelle est la cause de ce bug ? Comment le Collège a-t-il géré cette situation ? Le système est-il désormais à l'abri de tels incidents ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que le Conseil communal a modifié le règlement relatif aux inscriptions dans les écoles pour autoriser les inscriptions en ligne, tout en précisant qu'aucun montant financier n'a été engagé, vu qu'il s'agit d'un service offert aux communes par le CIRB.

Mme l'Echevin Gol-Lescot confirme que le bug survenu au CIRB a entraîné une sorte de « goulet d'étranglement » qui a réduit par dix le nombre de messages susceptibles de passer. Les parents d'élèves pouvaient se connecter sur le site mais ne parvenaient pas à envoyer le formulaire d'inscription. Les services du CIRB s'en sont rendu compte à 08h40 et ont aussitôt réagi mais il leur a fallu du temps pour rétablir la situation.

Le service de l'enseignement a décidé de prendre en compte l'heure du moment de la première connexion sur le site afin de ne pas pénaliser les parents qui avaient été confrontés à des difficultés. La correction a exigé un travail très important de la part de l'informaticien du service. Les parents ont été avisés de l'incident dès que l'ensemble des informations a été obtenu.

Vu qu'une seconde vague d'inscription va être lancée le 13 janvier prochain pour les enfants non-ucclois, une réunion avec le CIRB est programmée le 23 décembre afin de garantir un bon déroulement du processus.

Le CIRB a présenté ses excuses pour le dysfonctionnement.

Quoique certaines écoles soient complètes, le réseau d'enseignement communal dispose encore de places disponibles.